



— TERRE D'AVENIRS —



Baignade en Seine dans le département de l'Essonne

Réunion de lancement

14 Juin 2018

Maison départementale de l'habitat



— TERRE D'AVENIRS —

Ordre du jour



- Accueil de Mme Vermillet
 - Présentation du projet de reconquête de la baignade dans la Marne : l'expérience du Syndicat Marne Vive (Aurélie Janne, SMV)
 - Evolution de la qualité de la Seine (Julie Percelay, DRIEE IdF)
 - Présentation de la démarche du Conseil départemental (Amandine Luez, CD91) en partenariat avec le CAUE91 (Valérie Kauffmann)
 - Le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (Nathalie Evain-Bousquet, AESN)
-



Baignade dans la Seine à Corbeil dans les années 1950.

Corbeil-Essonnes



Corbeil-Essonnes



Saintry-sur-Seine

Des traces des sites de baignade dans le paysage

Au 20^{ème} siècle



Actuellement



Corbeil-Essonnes

Au 20^{ème} siècle



Actuellement



Ris-Orangis

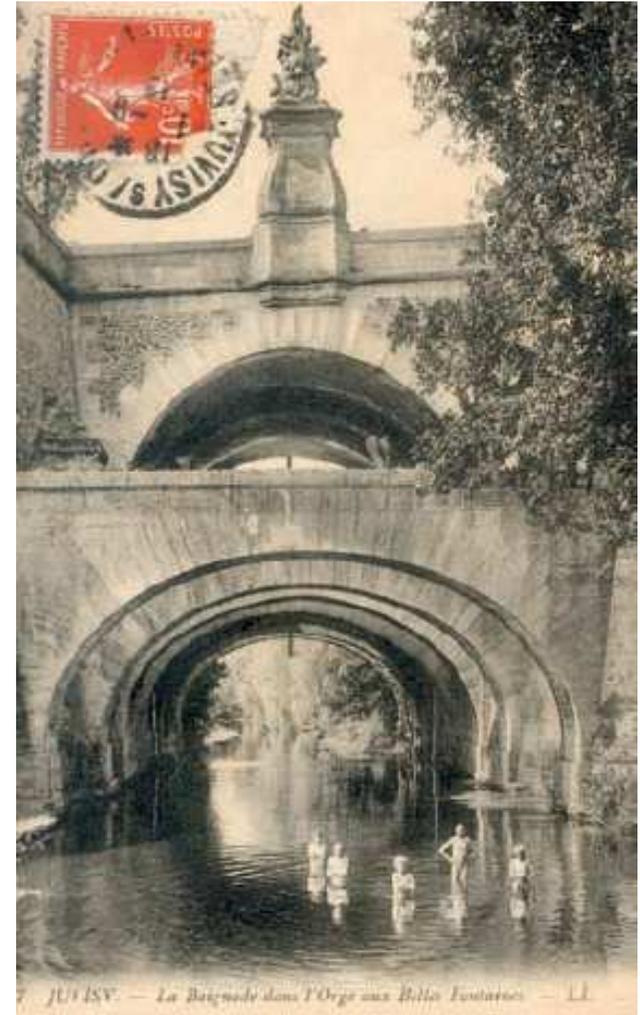


Yerres



Juine

Orge





Présentation du projet de reconquête de baignade dans la Marne

Aurélie Janne, Syndicat Marne Vive



— TERRE D'AVENIRS —



Evolution de la qualité de la Seine

Julie Percelay, DRIEE Ile-de-France



— TERRE D'AVENIRS —



Démarche de reconquête de la baignade en Seine en Essonne

Amandine Luez, Conseil Départemental

Valérie Kaufmann, CAUE 91

La baignade en Seine

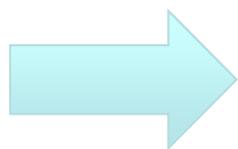
Un enjeu de la politique
départementale de l'eau

- La reconquête de la baignade : une volonté du Département actée par les élus dans le cadre de la politique de l'eau (2017)
 - La reconquête de la baignade : enjeu sociétal
 - Demande d'un certain nombre d'associations
 - Demande de la population de disposer d'un accès à l'eau lors d'épisode de fortes chaleurs qui seront de plus en plus fréquents
 - La reconquête de la baignade : enjeu environnemental
 - Envisageable en raison de l'amélioration de la qualité bactériologique de la Seine
 - Levier fort pour poursuivre l'amélioration des performances des systèmes d'assainissement
 - Visibilité des politiques menées depuis des dizaines d'année pour reconquérir la qualité des cours d'eau
-

La baignade

Une dynamique régionale
sur la Marne et la Seine

- La reconquête de la baignade: une dynamique régionale sur la Marne et la Seine
 - Volonté de la mairie de Paris et de la Préfecture de Région de réaliser les épreuves olympiques et paralympiques dans la Seine et de laisser en héritage des sites de baignade
 - Démarche sur la partie aval de la Marne



Volonté de « prolonger » la démarche en Essonne,
en amont de la métropole



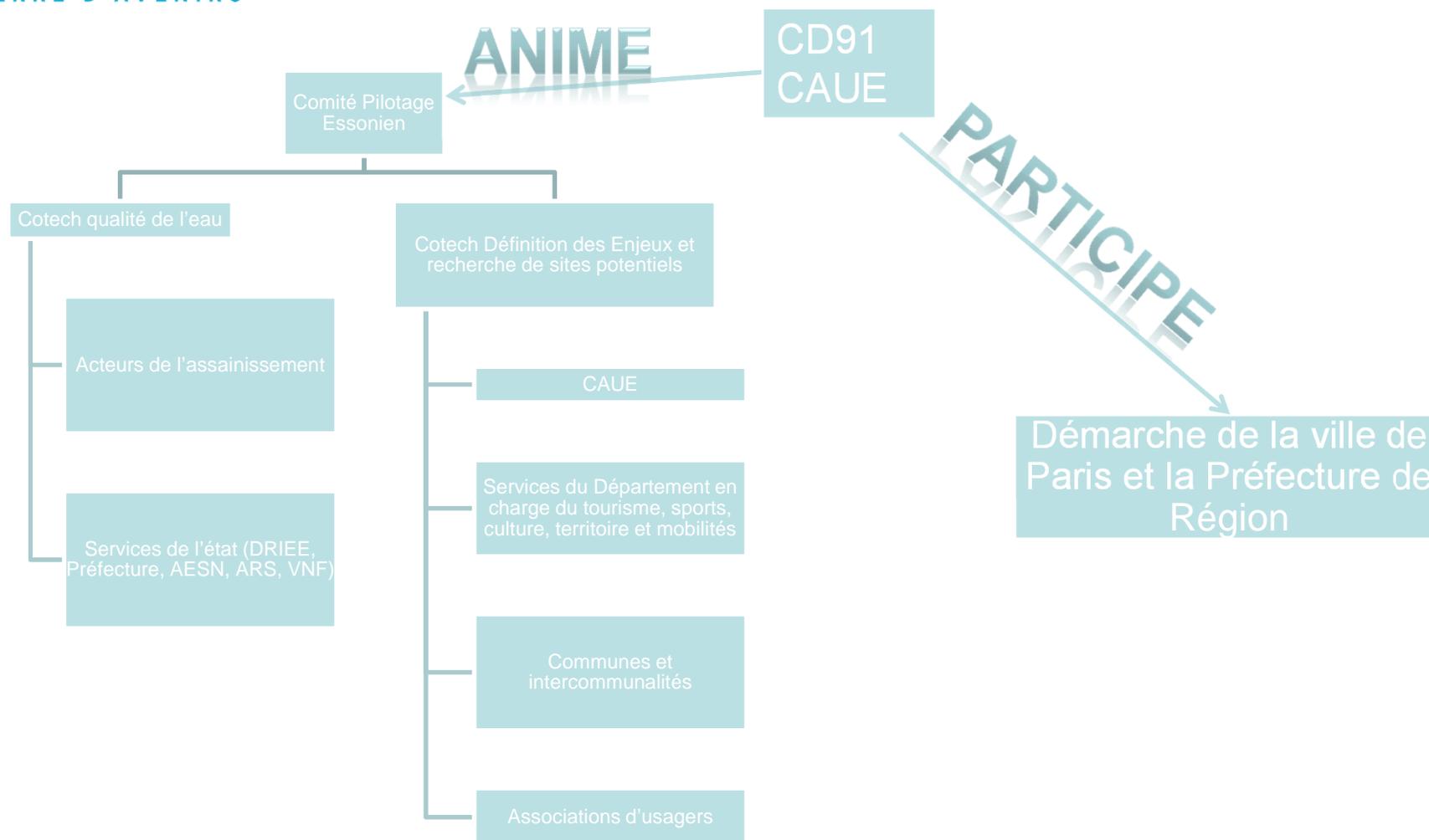
— TERRE D'AVENIRS —

Les grands axes de travail



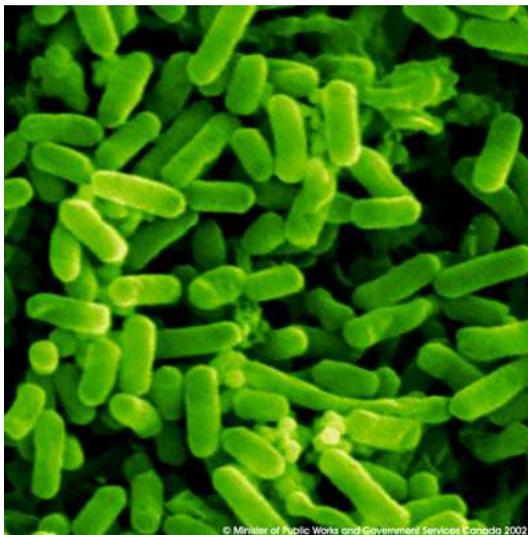
- Objectif du Département : animer un projet collectif pour créer des baignades publiques à l'horizon 2024 en période estivale
 - 2 sous-objectifs à court-terme
 - Analyser la faisabilité technique et définir un programme d'amélioration de la qualité
 - Réaliser une des sites potentiels de baignade (CAUE)
 - Intégrer les attentes des collectivités, des associatives locales et de la population essonnienne
 - Analyser les possibilités de maîtrise d'ouvrage pour réaliser et gérer les sites
-

Organisation de la démarche



Faisabilité technique

Cadre réglementaire :
directive Baignade du 15 février 2006

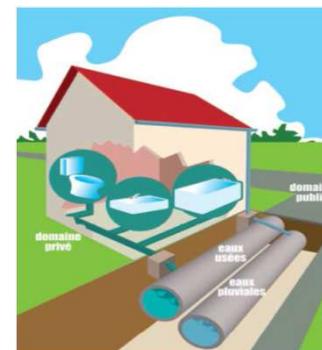


- Deux indicateurs de contamination fécales sont utilisés:
 - E. Coli
 - Entérocoques intestinaux
- Nécessite 3 à 4 ans de données
- Les niveaux suivants doivent être atteints (selon une loi de probabilité)

	Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante
Entérocoques Intestinaux (/100ml)	p95<200	P95<400	P90<330
— E. Coli (/100ml)	P95<500	P95<1000	P90<900

Les sources de contaminants potentiels

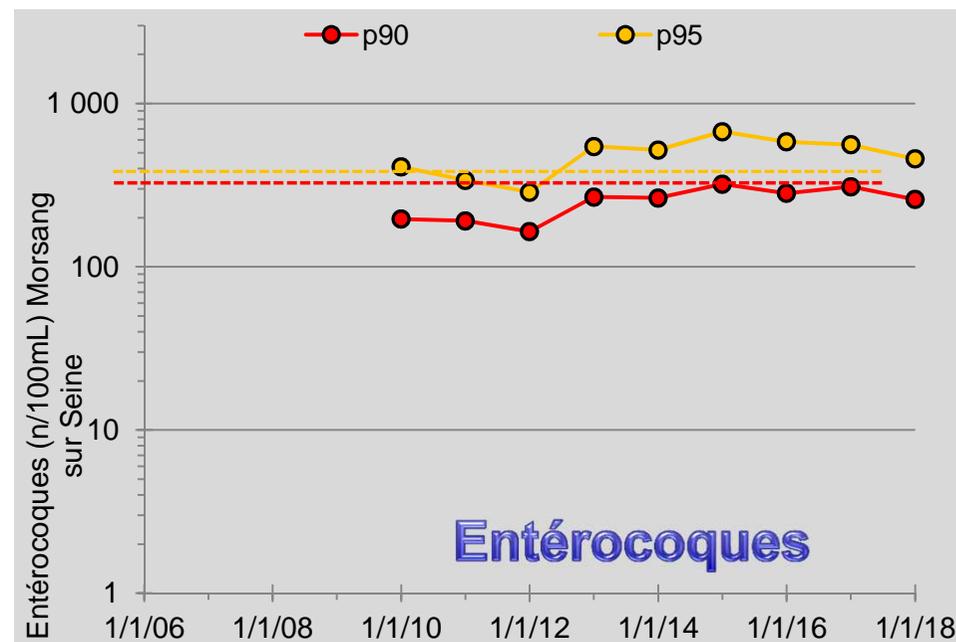
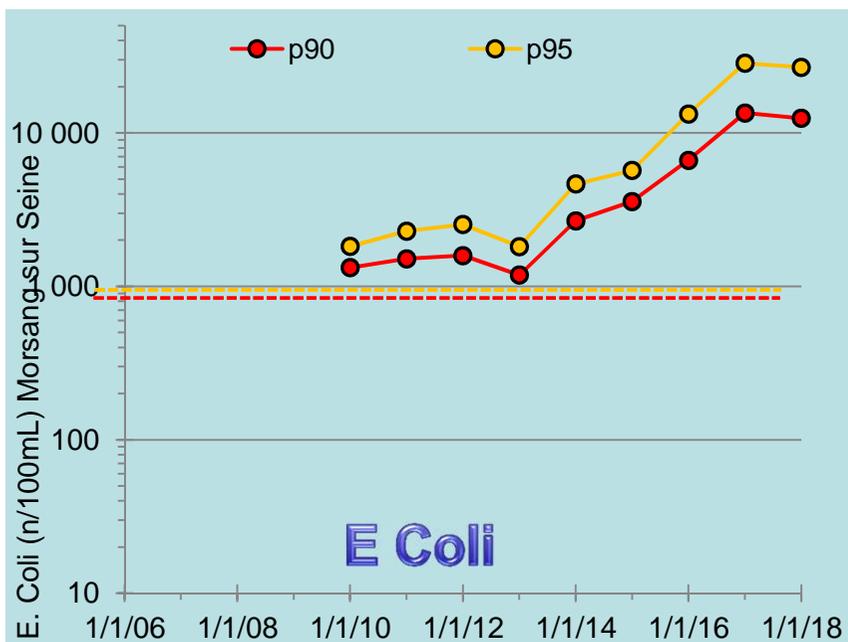
4 sources de pollution potentielles:



- ✓ L'agriculture(et en particulier l'élevage): a priori négligeable sur la Seine
 - ✓ Les rejets des réseaux d'eaux pluviales par temps pluie
 - ✓ Les rejets des stations d'épuration
 - ✓ Les rejets directs d'eaux usées non traitées ou partiellement traités (mauvais branchements, ANC dysfonctionnant, bateaux logements)
-

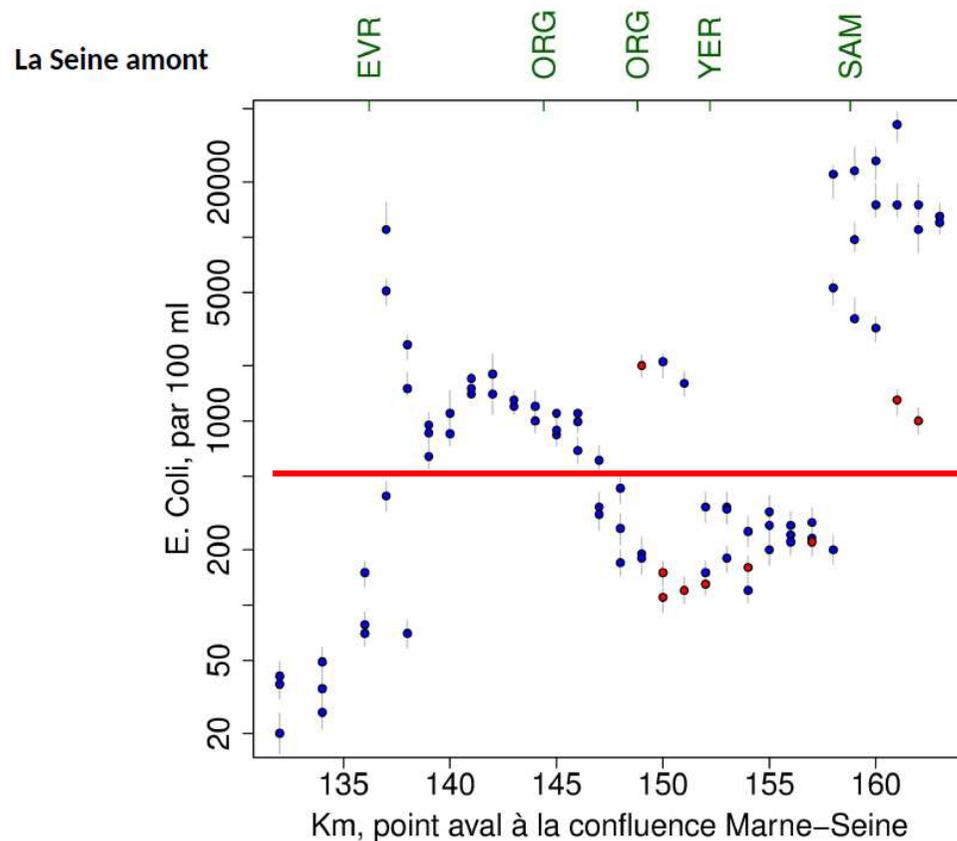
Evaluation de la qualité bactériologique de la Seine: les données existantes

Les données du contrôle sanitaire sur les usines de Seine



— TERRE D'AVENIRS — Evaluation de la qualité bactériologique
de la Seine: les données existantes

Des données issues de la recherche scientifique



Projet conduit par M Mouchel

Prélèvements en période de temps
sec réalisés le 3 et 4 août 2017

Données entre Saintry-sur-Seine et
Seine Amont (usine d'Achères)

Mais méthode d'analyse différente
de celle de la directive baignade



— TERRE D'AVENIRS —

Faisabilité technique



La campagne de mesures lancée par le Département de l'Essonne

Une campagne « test » engagée dès 2018 sur 5 sites

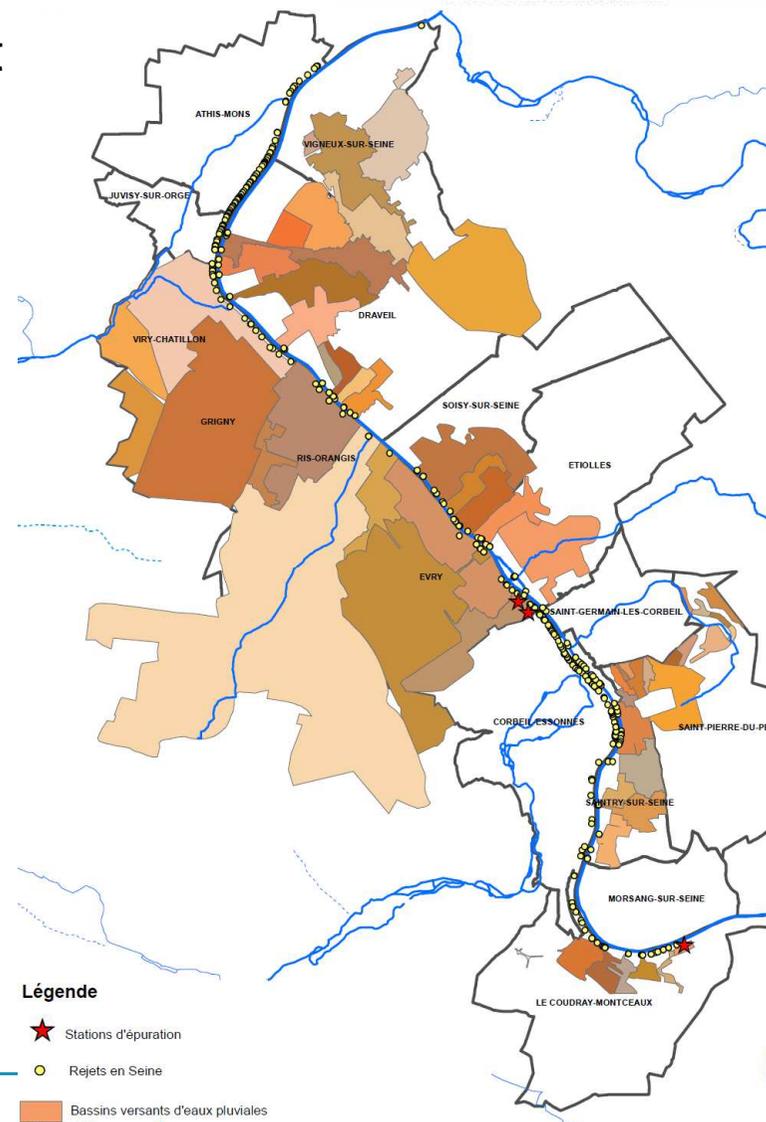
2 mesures de bactériologie par semaine

Ces sites ne préjugent pas de l'implantation d'un site



Les sources de rejet

- ✓ Les principales sources de rejet identifiées
 - 3 stations d'épuration
 - Un nombre de déversoirs d'orage à identifier
 - Une centaine de rejets pluviaux à valider
- ✓ Un travail de définition des bassins versants pluviaux en cours de réalisation en interne (à partir des données des SDA)
- ✓ Un travail de hiérarchisation des actions à réaliser
- ✓ Un travail d'analyse du bruit de fond, généré par les affluents





— TERRE D'AVENIRS —

Faisabilité technique



Les actions des acteurs de l'assainissement

- Identifier des bassins versants les plus impactants
 - Par exemple, faut-il limiter l'étude des BV aux BV rejetant directement en Seine ou faut-il s'intéresser aux affluents ?
- Evaluer les moyens actuels et leur adéquation à l'enjeu baignade
 - Combien de contrôle de branchements sont réalisés chaque année?
 - Quels sont les taux de mise en conformité?
 - Existe-t-il une surveillance des déversements?
- Evaluer la gestion des EP et privilégier la gestion à la source
- Evaluer les besoins d'équipements et de travaux et le coût
 - Par exemple : besoin de traitement de la bactériologie sur les stations d'épuration ?

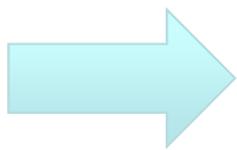


— TERRE D'AVENIRS —

Définition des enjeux et recherche de site



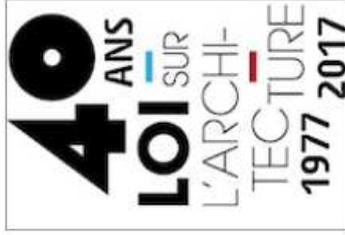
- Travail alimenté par le CAUE pour réfléchir aux possibilités d'implanter un ou des sites de baignade
- Démarche partenariale, ouverte au plus grand nombre d'intervenants concernés
- Concertation sur les attentes des collectivités, des associations sur la possibilité de reconquérir la Seine
- Intégration du contexte réglementaire (PPRT, PPR des prises d'eau, contraintes liées à la navigation fluviale, aux écluses)



Sites à déterminer courant 2019
afin de lancer un suivi sur 4 ans

Service public et intérêt général

Le CAUE aide tous les maîtres d'ouvrage et encourage la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages.



Chiffres

Plus de 1300 professionnels (architectes, urbanistes, conseillers énergie, paysagistes, spécialistes de la pédagogie, écologues, documentalistes, secrétaires, comptables...) au service du public

65 470 conseils aux particuliers ont été apportés par les CAUE

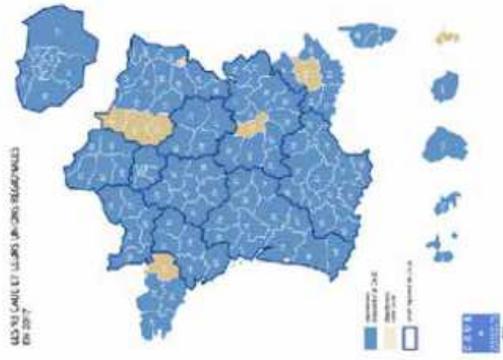
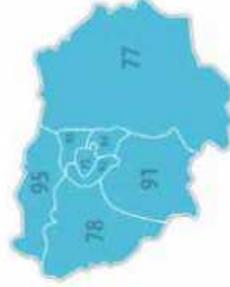
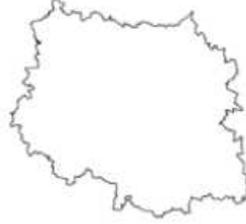
9 589 collectivités territoriales et leurs groupements ont été accompagnées par les CAUE

1 450 actions d'accompagnement des services de l'État

59 990 élèves ont suivi une action pédagogique d'un CAUE

7 312 stagiaires ont suivi une formation organisée par un CAUE

Les missions du CAUE :
 conseiller
 former
 et informer
 sensibiliser



Plan-Programme du Cirque de l'Essonne

Travaux écologiques 2017-2023



Le cirque de l'Essonne, un espace partagé intercommunal

Principes
schématiques

Le cirque naturel de l'Essonne

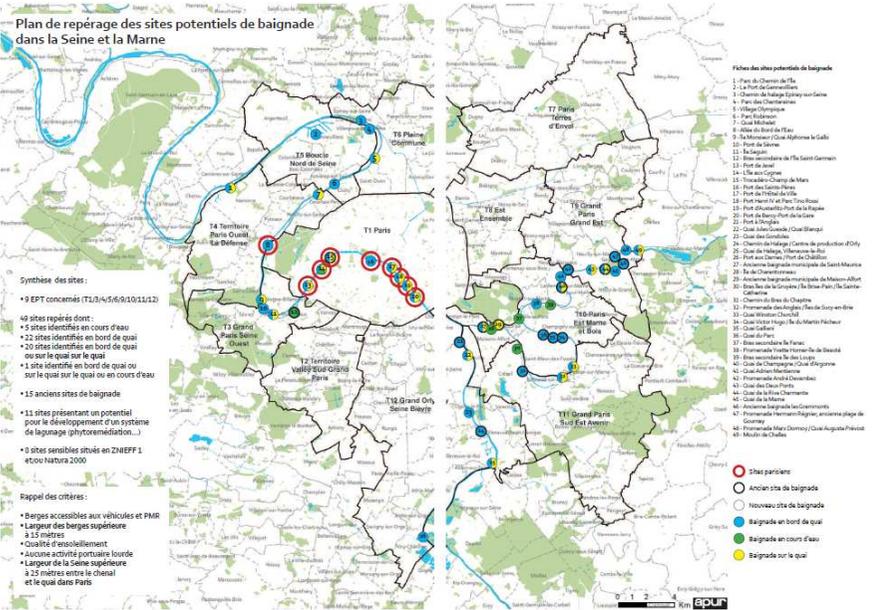
Signature le 18 mai 2018

Le plan-programme : protéger et ouvrir le Cirque de l'Essonne

- > Favoriser la lecture de l'entité du Cirque pour une meilleure appropriation :
 - recréer des vues (large panoramique et fenêtres) depuis tous les niveaux,
 - supprimer ce qui en brouille la lecture,
 - gérer les limites naturelles et urbaines du Cirque,
 - intégrer le projet routier dans le site et recomposer le front urbain.
- > Rendre le Cirque aux habitants :
 - stabiliser le cadre bâti alentour,
 - reconnecter le Cirque avec les quartiers, les usages,
 - sécuriser ses accès (lutte contre les dépôts sauvages, les engins à moteurs, etc.),
 - participation des habitants au projet.
- > Favoriser la mixité des usages :
 - conforter la vocation agricole, favoriser l'implémentation de projets nouveaux (maraîchage, jardinage, etc.),
 - poursuivre le maillage de circulations douces,
 - créer de nouvelles interfaces entre ville et nature (parcours sportifs, découverte pédagogique des milieux, animations, amphithéâtre de verdure, etc.).
- > Créer la mosaïque de milieux naturels remarquables :
 - restaurer la zone humide à l'emplacement de l'ancien peuplier et l'ensemble du trajet des eaux du bassin versant,
 - gérer la mosaïque de milieux sur les cotteaux (pelouses sèches, faïsses alluviales, front de tallois géologique, ensembles de fruitiers anciens, friches, etc.),
 - mettre en place un projet pédagogique communautaire (signetique pédagogique sur les milieux, un lieu de rencontre et d'animation, un suivi du projet et des actions réalisées, etc.),
 - gérer le site sur le long terme (gestion différenciée, entretien et poursuite du programme d'actions).

Quels sites de baignade?

Exemple des réflexions sur la Métropole et la plage de Meaux



Trois types de sites

Linéaire



Epinay-sur-Seine



Choisy-le-Roi

Les sites linéaires sont les plus contraints pour recevoir du public, associant la promenade et la station assise ou allongée des baigneurs. Des systèmes permettant d'augmenter ponctuellement la capacité d'accueil de ces sites pourront être étudiés (pontons flottants, etc.)

Ponctuel



Vitry-Chatillon



Goumay-sur-Marne

Les sites ponctuels sont des sites majoritairement linéaires offrant un élargissement ponctuel permettant l'accueil d'un plus grand nombre de nageurs.

Adossé à un espace vert



Asnières-sur-Seine



Paris - Parc André Citroën

Les sites adossés à un espace vert permettent à la fois d'augmenter l'attractivité de l'espace vert et bénéficient de son étendue pour accueillir de nombreux baigneurs. Ces espaces verts en bord de fleuve sont également des lieux d'intérêt pour développer des milieux humides en lien avec le fleuve et en particulier des sites de phytoremédiation qui permettent une filtration naturelle de l'eau.





— TERRE D'AVENIRS —



L'Agence de l'Eau, partenaire des projets de baignade en Seine

Nathalie Evain-Bousquet, AESN



— TERRE D'AVENIRS —

La baignade



- Quels enjeux en Essonne?
 - Quelles sont vos attentes?
 - Quels sujets souhaitez-vous voir aborder lors des prochains groupes de travail?
 - Une fréquence semestrielle pour les GT vous convient-elle?
-



— TERRE D'AVENIRS —



Merci pour votre attention



Pour toute question, vous pouvez contacter

A Luez aluez@cd-essonne.fr 0160 91 96 87

Y Bardet ybardet@cd-essonne.fr 0160919727

V Kauffmann vkauffmann@caue91.asso.fr
